

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Conseil municipal de Saguenay

JOSÉE NÉRON PROPOSE QU'UN CONSEILLER PRÉSIDE LES SÉANCES

SAGUENAY, le 28 mai 2014 – La conseillère municipale de l'ERD **Josée Néron** propose qu'un conseiller puisse dorénavant présider les séances du conseil municipal.

Selon l'élue, plusieurs grandes villes du Québec fonctionnent de cette façon. «C'est notamment le cas de Gatineau, Laval, Longueuil, Québec et Sherbrooke. Ce changement à la présidence est nécessaire pour ramener l'harmonie au sein des séances du conseil municipal et lors de la période de questions des citoyens. Ils ne se sentent pas les bienvenus au micro. Pourtant, c'est leur argent que nous gérons», estime **Josée Néron**.

Suite au sondage révélant que des citoyens jugent que le maire est responsable du climat acrimonieux du conseil municipal, **Josée Néron** interpelle ses collègues afin qu'ils adhèrent à cette proposition, qu'elle voit comme la solution toute désignée pour ramener l'harmonie au sein du conseil. «Je souhaite pouvoir échanger des idées avec le maire et mes collègues conseillers pour trouver les meilleures solutions aux problèmes de la ville. Il est temps que les séances du conseil municipal redeviennent des lieux d'échanges constructifs», propose-t-elle.

Période de questions en début de séance

Josée Néron entend également consulter les citoyens sur la pertinence de tenir la période de questions au début des séances. Cette façon de faire permettrait aux citoyens de poser des questions sur des points prévus à l'ordre du jour avant que ceux-ci soient adoptés par le conseil, estime-t-elle. Brossard, Gatineau, Lévis, Longueuil, Québec et Sherbrooke tiennent une période de questions au début des séances.

-30-

Renseignements: Catherine Bergeron

responsable des communications Cabinet de l'opposition officielle bureau : 418-698-3981 poste 1

cell: 418-290-0643